

Nom:

Ecole Saint-Joseph Saint-Jean

Impasse Saint-Joseph 56800 PLOERMEL

🖀 St Joseph 02 97 74 26 19 - St Jean 02 97 74 21 58

eco56.stjo.ploermel@e-c.bzh (Direction) / stjosephstjean@yahoo.fr (Secrétariat)





DOSSIER D'INSCRIPTION



Blog Ecole: https://stjosephstjean.toutemonecole.fr

110111 •	
Prénom:	
Date de naissance :	
	Année Scolaire :



Ecole Saint-Joseph Saint-Jean

Impasse Saint-Joseph 56800 PLOERMEL St Joseph 02 97 74 26 19 - St Jean 02 97 74 21 58

@ eco56.stjo.ploermel@e-c.bzh (Direction) / stjosephstjean@yahoo.fr (Secrétariat)

Conditions d'inscription en maternelle

- avoir 2 ans au jour de la rentrée de septembre
- être propre, ne plus avoir de couches
- être à jour de ses vaccinations *

Documents à fournir lors de l'inscription

Première inscription:

- Photocopie du livret de famille avec l'état civil de l'enfant et des parents
- Certificat de vaccinations à jour ou copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- *Pour les enfants nés avant 2018 : Les vaccinations obligatoires sont les suivantes : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP).
- <u>*Pour les enfants nés à partir de 2018</u>, les 11 vaccinations obligatoires sont les suivantes, pour les bébés et les enfants : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole
- Fiche d'inscription à compléter et à signer des représentants légaux
- Contrat de Scolarisation à compléter et à signer des représentants légaux
- RIB ou IBAN (si paiement des rétributions par prélèvement)

<u>Inscription venant d'une autre école (si votre enfant était précédemment inscrit dans un autre</u> établissement) :

- Certificat de radiation délivré par l'école précédente
- Photocopie du livret de famille avec l'état civil de l'enfant et des parents
- Livret scolaire, évaluations et cahiers de l'enfant
- Certificat de vaccinations à jour ou copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- <u>*Pour les enfants nés avant 2018</u>: Les vaccinations obligatoires sont les suivantes : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP).
- <u>*Pour les enfants nés à partir de 2018</u>, les 11 vaccinations obligatoires sont les suivantes, pour les bébés et les enfants : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole
- Fiche d'inscription à compléter et à signer des représentants légaux
- Contrat de Scolarisation à compléter et à signer des représentants légaux
- RIB ou IBAN (si paiement des rétributions par prélèvement)

Pour tout renseignement complémentaire (fournitures...), ne pas hésiter à solliciter la cheffe d'établissement ou consulter le blog de l'école :



https://stjosephstjean.toutemonecole.fr/